



Association de Propriétaires de Chaumières en Brière

1. L'édito des Présidents

De Bernard Blomme - Président de octobre 2017 à avril 2018

Chers adhérents,

Depuis la création de l'Association des Propriétaires de Chaumières en Brière que j'ai eu le plaisir de présider durant sept mois, nous avons fait du chemin.

Nous sommes aujourd'hui près de 200 adhérents avec un conseil d'administration très actif qui a déjà réalisé des actions concrètes en direction des différents acteurs concernés par la préservation du Chaume : Le Parc, les élus des communes très impactées par la question de la sauvegarde du chaume et plusieurs chaumiers.

- En début d'année, les membres du bureau ont rencontré les responsables du Parc Naturel Régional de Brière. Cette rencontre a permis au PnrB de communiquer son plan d'actions sur deux ans avec des échéances, des outils et des procédures tels que l'élaboration d'une « charte qualité ».
- Structuration de l'association en différents pôles sur : la communication interne et externe ; sur les aspects juridiques et financiers ; sur la qualité relationnelle auprès de nos adhérents ; sur les aspects techniques en lien avec le chaume.
- Deux sorties axées sur le prélèvement du chaume en Brière et en Camargue entre des représentants du Parc et plusieurs membres de l'APCB.
- Rencontres de plusieurs chaumiers à l'occasion de réunions ou de moments fortuits.

Il est important aujourd'hui que notre association poursuive son rayonnement dans les prochains mois en adéquation avec les valeurs initiales choisies collectivement au moment de sa création et inscrites dans nos statuts :

- Sur la préservation de notre patrimoine et de sa richesse ;
- Sur un partenariat privilégié avec le Parc Naturel Régional de Brière ;
- Sur la meilleure communication possible auprès de nos adhérents ;
- Sur une représentation des propriétaires de chaumière ;
- Sur l'accès aux conseils juridiques et en facilitant l'accès aux conseils techniques

Ses fondements représentent une dynamique qu'il est important de garder en mémoire pour que nos futures actions soient toujours menées collectivement et non pas issues d'initiatives individuelles qui pourraient nous éloigner de notre but qui est de sauvegarder nos chaumières, de traiter efficacement le chaume dégradé, de démontrer auprès des différents acteurs locaux, qu'ils soient politiques ou techniciens, c'est en travaillant ensemble qu'une réponse objective pourra voir le jour sur la préservation de nos maisons et de notre environnement naturel, humain et culturel.

Depuis fin avril, j'ai quitté le bureau de l'association pour une question de disponibilité mais je suis toujours membre du conseil d'administration et œuvre avec motivation et énergie.

Enfin, je tiens à remercier le nouveau Président, Jacques COCHY, qui a accepté de prendre le relai de cette belle aventure humaine et de poursuivre, avec le conseil d'administration, le développement de notre association utile à chacun d'entre nous et pour l'ensemble de la communauté humaine de notre territoire.

Bernard BLOMME



De Jacques Cochy - Président depuis avril 2018

A mon tour, je tiens à remercier Bernard BLOMME pour avoir mis sur les rails notre association.

Bureau et CA de l'APCB ont été très mobilisés depuis octobre dernier et cette première Lettre d'Information vise à vous faire partager les actions réalisées au fil des mois au profit de nos toitures en chaume et contre les dangers qui les menacent.

Nous nous efforçons, semaine après semaine, d'aller chercher avec l'ensemble des acteurs concernés (couvreurs, Parc Naturel Régional de Brière, scientifiques, collectivités) les solutions techniques, financières et, s'il le faut juridiques, qui permettront je l'espère que ce patrimoine Briéron dont nous avons la garde reste une charge acceptable.

La recherche de solutions doit être une priorité pour le Parc et les collectivités territoriales qui le financent. Nous suivons de près le travail engagé et poussons pour qu'il produise des résultats dans les meilleurs délais.

Jacques COCHY

2. Nos différentes rencontres depuis Janvier 2018

Avec le Parc Naturel Régional de Brière (PNRB)

Le 11 Janvier 2018, un premier rendez-vous :

Nous avons pu présenter nos objectifs et le PnrB nous a présenté son programme d'actions pour 2018. Cette première rencontre a été une prise de contact intéressante qui a initié un travail collaboratif et notamment l'association d'APCB à deux visites de terrain organisées par le PnrB à savoir :

En Camargue, sur les territoires de coupe de roseaux ; Ce voyage a donné naissance à un reportage que vous pouvez visionner sur notre site. <http://apcbriere.fr/index.php/actualites/>

En Brière, sur la zone de coupe d'un coupeur de roseaux où nous avons pu constater avec lui une perte importante de productivité de la roselière et entendre son inquiétude face à l'équilibre environnemental de la Brière.

- ⇒ Lors de ces deux visites de terrains, des prélèvements de roseaux ont été effectués par le Parc Naturel Régional de Brière :
 - Les analyses sont en cours.
 - Nous agissons afin d'obtenir les résultats pour le second semestre 2018.

Le 17 Avril 2018, un Comité Stratégique :

APCB est invité par le Parc à participer au Comité Stratégique qui rassemblait des élus communaux, des services de l'état (environnement et culture), la Chambre des métiers & de l'artisanat du 44, la Carène, la Préfecture, Cap Atlantique, des chaumiers (au nombre de 5) et des scientifiques : Institut du bois, Université de Rennes <http://apcbriere.fr/index.php/actualites/>

Le 30 Mai 2018, une réunion de travail entre Le PnrB & APCB :

Avec Mme Virginie Benoit, Chargée de Mission Aménagement du Territoire, et Mr Philippe Gervot, Président de la Commission Aménagement Durable et adjoint au Maire de la Baule.

- ⇒ Nous avons acté d'une réunion toutes les 4 à 6 semaines entre l'APCB et le PnrB, afin de suivre l'avancée des actions et y contribuer au mieux.



Autres rencontres/rendez-vous avec :

- Le PnrB nous a associé à 2 réunions téléphoniques :
 - Avec le Cabinet FCBA : Agence filières forêts, bois construction et ameublement chargé par le Parc de travailler sur les procédures de traçabilité du chaume de la récolte jusqu'à la pose en toiture.
 - Avec l'AQC : Agence Qualité Construction qui pilote une étude nationale d'évaluation des sinistres sur les chaumières, en lien avec les assurances et les services du ministère de l'environnement et la Direction Régionale de l'Environnement.
L'APCB s'est engagée à faire remonter les cas déclarés en Brière par ses adhérents d'où l'intérêt de notre « Questionnaire Sinistralité »
- Des Chaumiers

3. Nos Actions en cours

- Réflexion sur la création d'un outil technique à destination des adhérents, pour collecte et construction d'une base de données technique.
- Création de documents à l'usage des adhérents :
 - Aide à l'étude d'un devis,
 - Enquête auprès des adhérents sur l'implication des assurances dans la prise en charge des sinistres dus au champignon, cyanobactérie.
- Prises de rendez-vous avec les collectivités afin qu'elles s'associent plus fortement au travail engagé :
 - Les communes, la CARENE, CAP Atlantique, le Département, la Région, des Députés & Sénateurs du territoire.
- En parallèle s'engage un travail pour une meilleure reconnaissance du chaume comme matériau de couverture
- Création d'un flyer de 4 pages <http://apcbriere.fr/index.php/actualites/>
- Participation aux forums des associations de Septembre 2018 sur les communes de : Saint-Lyphard, Saint-Joachim... et distribution de notre flyer.
Venez nombreux nous rencontrer afin d'échanger !

Conclusion :

En 10 mois : 6 réunions de Bureau, 4 Conseils d'Administration et des réunions de travail dans les différents pôles communication, juridique & financier, technique et relation propriétaires.

Au fil de nos échanges avec les différentes instances du Parc, nous avons la conviction que nos demandes et propositions sont prises en considération.

La force de l'association est le nombre d'adhérents, plus de 200 à ce jour et l'implication de toutes et tous, parlez-en autour de vous.

Nous poursuivons nos actions !

Lien de notre site : <http://apcbriere.fr>